



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

---

**VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE**

Département  
de l'ESSONNE

---

Arrondissement  
de PALAISEAU

---

Nombre de membres

en exercice : 39

présents : 31

absents excusés représentés : 6

absents : 2

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019**

L'an 2019, le **28 novembre à 20H30**, le Conseil municipal de la Ville de SAVIGNY-SUR-ORGE, légalement convoqué en Salle des Mariages de la Mairie 48, avenue Charles de Gaulle, sous la présidence de Monsieur Eric MEHLHORN, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Eric MEHLHORN, Anne-Marie GERARD, Daniel GUETTO, Réjane MALGUY, Daniel JAUGEAS, Sébastien BENETEAU, Joëlle EUGENE, Mathieu FLOWER, Alexis TEILLET, Marie-France BELLIARD, Véronique LABBE, Jean-Charles HENRY, Sylvie LAIGNEAU, Catherine CHEVALIER, Marie-Lucie CHOISNARD, Nathalie CAILLEAU, Guilène DESIREE, Claude FERREIRA, Nicolas FROGER, Isabelle AUFFRET, Raymond GUILLARD, Bernard BLANCHAUD, Jean-Marc DEFREMONT, Pierre GUYARD, Lydia BERNET, Jacques SENICOURT, Michèle PLOTTU GROSSAIN, Bruno GUILLAUMOT, David FABRE, Gérard MONTRELAY, Audrey GUIBERT

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

Nadège ACHTERGAELE donne pouvoir à Eric MEHLHORN, Laurence PINON-CHEVALLIER donne pouvoir à Marie-Lucie CHOISNARD, Franck BOUZIN donne pouvoir à Nicolas FROGER, Sandrine VIEZZI donne pouvoir à Alexis TEILLET, Bruno CHERONET donne pouvoir à Mathieu FLOWER, Christophe GUILPAIN donne pouvoir à Bernard BLANCHAUD

**ABSENTS NON EXCUSES NON REPRESENTES :**

Laurence SPICHER-BERNIER, Alexandre LEFEBVRE


Secrétaire de séance : Monsieur Alexis TEILLET

**N° 8/780**

Le Maire atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle ont été prises les présentes délibérations a été affiché à la porte de la Mairie conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales



**N° 8/780**  
**DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019**  
**Finances**  
**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE SUR LA BASE DU RAPPORT SUR**  
**LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE LA VILLE POUR L'EXERCICE 2020**

Envoyé en préfecture le 09/12/2019  
Reçu en préfecture le 09/12/2019  
Affiché le   
Catégorie : 7.1  
ID : 091-219105897-20191128-DELIB2019780-DE

Le Conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et L.2312-3

VU le rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette,

VU l'avis de la Commission Ressources et Fonctions Supports en date du 18 novembre 2019

ENTENDU l'exposé du rapporteur, Sébastien BENETEAU, adjoint au Maire délégué aux Finances et Fonctions supports,

APRES avoir débattu des orientations budgétaires pour l'année 2020,

VU la proposition d'amendement déposée par le groupe « Nouvel Elan pour Savigny » :

*« Nous vous demandons de reporter l'étude et le vote du budget primitif après le 31 janvier 2020 prochain de manière à pouvoir tenir compte et intégrer dans vos calculs le résultat prévisionnel de l'exercice 2019, chose que vous ne pouvez pas faire en cas de vote du BP fin 2019. Le fait de voter le BP en début d'année n'empêche absolument pas d'engager des dépenses car une règle existe qui le permet, c'est d'ailleurs ce que nous faisons chaque année depuis très longtemps et la raison pour laquelle la grande majorité des collectivités locales le font également. Par contre vous n'aurez pas le droit de tirer des emprunts et il vous reste tout le mois de décembre 2019 pour le faire, ce que vous avez écrit dans votre rapport pour un montant d'environ 1,32 million d'euros.*

*Concernant l'épargne de gestion courante dégagé par la section de fonctionnement et constituée au cours de l'année 2019, nous préconisons*

- *Sans la reprise anticipée du résultat 2019 : garder environ 0,6 million d'euros afin de nous donner des marges de manœuvre en ce qui concerne le fonctionnement des services, et de transférer environ 2 millions d'euros à la section d'investissement soit suffisamment afin de pouvoir financer le remboursement de la dette s'élevant à 3,4 millions d'euros, du fait de l'apport des recettes d'investissements prévisionnelles estimées à 1,4 million d'euros*
- *Après la reprise du résultat anticipée du résultat : garder environ 1,6 millions d'euros et transférer le solde »*

**REJET de l'amendement à la majorité,**

**Contre : Eric MEHLHORN, Nadège ACHTERGAELE par mandat, Anne-Marie GERARD, Daniel GUETTO, Daniel JAUGEAS, Réjane MALGUY, Sébastien BENETEAU, Joëlle EUGENE, Mathieu FLOWER, Alexis TEILLET, Marie-France BELLIARD, Véronique LABBE, Jean-Charles HENRY, Sylvie LAIGNEAU, Laurence PINON-CHEVALLIER par mandat, Catherine CHEVALIER, Marie-Lucie CHOISNARD, Franck BOUZIN par mandat, Nathalie CAILLEAU, Sandrine VIEZZI par mandat, Guilène DESIREE, Claude FERREIRA, Nicolas FROGER, Bruno CHERONET par mandat, Raymond GUILLARD,**

**Ne prend pas part au vote : Jean-Marc DEFREMONT, Pierre GUYARD, Lydia BERNET, Jacques SENICOURT, Michèle PLOTTU-GROSSAIN, Bruno GUILLAUMOT**

**Abstention : Audrey GUIBERT**

Envoyé en préfecture le 09/12/2019

Reçu en préfecture le 09/12/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 091-219105897-20191128-DELIB2019780-DE

**A la majorité par 36 voix Pour et 1 voix Contre, Abstention : 0.  
Contre : Audrey GUIBERT**

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020.

PREND ACTE de l'existence du rapport sur les orientations budgétaires de la Ville pour l'exercice 2020 sur la base duquel se tient le débat d'orientation budgétaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,

Et ont signé les membres présents.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Eric MEHLHORN  
Maire**

